



**UNIVERSITÉ
DE REIMS
CHAMPAGNE-ARDENNE**

DELIBERATION du Conseil d'Administration de l'Université de Reims-Champagne-Ardenne

Séance du 9 octobre 2018

Délibération n°62 - 2018 relative à la préfiguration de l'Institut des sciences de l'ingénieur.

Vu la délibération du conseil d'administration n°33-2018 du 29 mai 2018 approuvant le volet spécifique du contrat de site 2018-2022,

Considérant que la structuration du secteur Sciences de l'Ingénieur demandée par le MESR implique la fusion de l'unité de recherche LISM et de l'unité de recherche GRESPI,

Par délibération en date du 9 octobre 2018, le conseil d'administration de l'Université de Reims Champagne-Ardenne approuve la préfiguration d'une nouvelle unité de recherche intitulée « Institut des sciences de l'ingénieur ».

Membres ayant voix délibérative

Membres en exercice	36	Membres présents	21
Majorité absolue	19	Membres représentés	8
Nombre de pouvoirs	8		

Décompte des suffrages

Votants	24	Pour	18	Contre	6	Abstentions	0
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Délibération adoptée


Cofisa du Président

Guillaume GELLE

Document en annexe au présent extrait :

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 16.10.2018

Document mis en ligne le : 16.10.2018